



LA RÉVÉLATION « TOLLE LEGE » DE SAINT AUGUSTIN.

Toile, Ealing (Angleterre), XVII^e s.

Le « Tolle Lege » de George Sand

L'Histoire de ma vie nous indique quelle forte impression la jeune Aurore Dupin, âgée de quinze ans et pensionnaire au couvent des Dames Anglaises, rue des Fossés-Saint-Victor¹, ressentit devant les deux tableaux qui ornaient la chapelle. Le premier, dit-elle, était du Titien et représentait « Jésus au jardin des Oliviers »².

« Un autre tableau plus visible et moins digne d'être vu représentait saint Augustin sous le figuier avec le rayon miraculeux sur lequel était écrit le fameux *Tolle, lege*, ces mystérieuses paroles que le fils de Monique crut entendre sortir des feuilles³ et qui le décidèrent à ouvrir le livre divin des Évangiles. Je cherchai la *Vie* de saint Augustin, qui m'avait été vaguement racontée au couvent, où ce saint, patron de l'Ordre, était en particulière vénération. Je me plus extraordinairement à cette histoire qui porte avec elle un grand caractère de sincérité et d'enthousiasme. De là je passai à celle de saint Paul, et le « Cur me persecueris »⁴ me fit une impression terrible... Enfin il se passa tout à coup huit jours où la religion catholique m'apparut comme une étude intéressante. Le *Tolle, lege* me décida enfin à ouvrir l'Évangile et à le relire attentivement. La première impression ne fut pas vive. Le livre divin n'avait point l'attrait de la nouveauté. Déjà j'en avais goûté le côté simple et admirable ; mais ma grand'mère avait si bien conspiré⁵ pour me faire trouver les miracles ridicules, et elle m'avait tant répété les facéties de

1. Elle y vécut du 12 janvier 1818 au début de mai 1820. Sur cette époque de la vie de Sand, cf. A. MAUROIS, *Lélia ou la vie de George Sand*, Paris, 1952, p. 45. La lecture de cette page, amicalement suggérée par Mlle Marie-Noémi Buffet, fut à l'origine de toute la présente recherche. Madame André Maurois a bien voulu nous fournir plusieurs renseignements précieux touchant les autographes de Sand.

2. A la vérité, dans le manuscrit autographe (Chantilly, Collection Spoelberch de Lovenjoul 877-880), le mot *Titien*, p. 310, est en surcharge au-dessus d'un autre mot barré qui était, semble-t-il : « *Domin<iquin>* ».

3. On notera cette interprétation, alors que, selon le texte commun des *Confessions*, la voix sort « de vicina domo », et selon le *Sessorianus* « de diuina domo ».

4. Manuscrit autographe : « *persecueris* ». Il s'agit de la parole des *Actes des apôtres* IX, 4 ; XXII, 7 ; XXVI, 14. Dès le temps de Jansénius, cette parole entendue par saint Paul sur le chemin de Damas fut alléguée à propos du « Tolle, lege », comme de même nature. Cf. P. COURCELLER, *Les 'Confessions' de saint Augustin dans la tradition littéraire*, Paris, 1963, p. 395.

5. Manuscrit autographe : « *fait* ». Ce mot a été rayé et porte en surcharge : « *imaginé* ». A son tour ce mot a été rayé et porte en surcharge : « *conspiré* ».

Voltaire sur l'esprit malin, transporté du corps d'un possédé à celui d'un troupeau de cochons [Matth. VIII, 32], enfin elle m'avait si bien mise en garde contre l'entraînement, que je me défendis par habitude et restai froide en relisant l'agonie et la mort de Jésus⁶ ».

Malgré l'éducation rationaliste reçue de sa grand'mère et cette déception immédiate, la jeune fille allait un soir s'ouvrir au sentiment religieux dans la même chapelle :

« Une étoile perdue dans l'immensité était comme encadrée par le vitrage⁷ et semblait me regarder attentivement. Les oiseaux chantaient ; c'était un calme, un charme, un recueillement, un mystère⁸ dont je n'avais jamais eu l'idée. Je restai⁹ en contemplation sans songer à rien... On allait fermer l'église. J'avais tout oublié. Je ne sais ce qui se passait en moi. Je respirais une atmosphère d'une suavité indicible et je la respirais par l'âme plus encore que par les sens. Tout à coup je ne sais quel ébranlement se produisit dans tout mon être, un vertige passe devant mes yeux comme une lueur blanche dont je me sens enveloppée. Je crois entendre une voix murmurer à mon oreille : *Tolle, lege*. Je me retourne, croyant que c'est Marie-Alicia qui me parle. J'étais seule.

Je ne me fis pas¹⁰ d'orgueilleuse illusion, je ne crus point à un miracle. Je me rendis fort bien compte de l'espèce d'hallucination où j'étais tombée. Je n'en fus ni enivrée ni effrayée¹¹. Je ne cherchai ni à l'augmenter ni à m'y soustraire. Seulement, je sentis que la foi s'emparait de moi, comme je l'avais souhaité, par le cœur. J'en fus si reconnaissante, si ravie, qu'un torrent de larmes inonda mon visage. Je sentis encore¹² que j'aimais Dieu... Et mes larmes coulaient comme une pluie d'orage, mes sanglots brisaient ma poitrine, j'étais tombée derrière mon banc. J'arrosais littéralement le pavé de mes pleurs¹³ ».

L'on remarquera que cette « pluie d'orage » et ce « torrent de larmes » reproduisent littéralement la « *procella ingens ferens ingentem imbrem lacrimarum* » et le « *proruperunt flumina oculorum* » de la scène du *Tolle, lege*¹⁴. Aurore revit en elle, sous forme d'un « ravissement », l'« extase » d'Augustin ; elle interprète, en effet, la scène du *Tolle, lege* comme un ravissement extatique. Dans les jours suivants elle souhaite que cette expérience se renouvelle :

« J'attendais avec impatience l'heure de la méditation à l'église. J'avais encore dans l'oreille le *Tolle, lege* de ma veillée d'extase. Il me tardait de relire le livre divin, et cependant je ne l'ouvris point. J'y rêvais, je le savais presque par cœur, je le contemplais¹⁵ pour ainsi dire en moi-

6. SAND, *Histoire de ma vie*, t. III, Paris, 1876, p. 179-180.

7. Manuscrit autographe, p. 319 : « vitrage entr'ouvert ».

8. *Ibid.* : « un mystère, une poésie ».

9. *Ibid.* : « restai là ».

10. *Ibid.* : « point ».

11. *Ibid.* : « effrayée, mais... »

12. Mot omis dans le manuscrit autographe.

13. SAND, *Histoire de ma vie*, t. III, p. 185-187.

14. AUGUSTIN, *Conf.* VIII, 12, 28, 3-14, éd. Labriolle, p. 199.

15. Manuscrit autographe, p. 324 : « contemplai ».

même. Le côté miraculeux qui m'avait choquée ne m'occupait plus. Non seulement je n'avais plus besoin d'examiner, mais je sentais comme du mépris pour l'examen ; après l'émotion puissante que j'avais goûtée dans sa plénitude, je me disais qu'il eût fallu être folle ou sottement ennemie de soi-même pour chercher à analyser, à commenter, à discuter la source de pareilles délices. A partir de ce jour toute lutte cessa, ma dévotion eut tout le caractère d'une passion¹⁶ ».

Le souvenir du *Tolle, lege* reste encore vivace en Aurore lorsqu'à Nohant, pendant l'hiver 1820-1821, elle lit à sa grand-mère le *Génie du Christianisme* :

« Chose étrange, cette lecture destinée par mon confesseur à river mon esprit au christianisme produisit en moi l'effet tout contraire de m'en détacher pour jamais. Je devorai le livre, je l'aimai passionnément, fond et forme, défauts et qualités. Je le fermai persuadée que mon âme avait grandi de cent coudées, que cette lecture avait été pour moi un second effet du *Tolle, lege* de saint Augustin, que désormais j'avais acquis une force de persuasion à toute épreuve, et que non seulement, je pouvais tout lire, mais encore que je devais étudier tous les philosophes, tous les profanes, tous les hérétiques, avec la douce certitude de trouver dans leurs erreurs la confirmation et la garantie de ma foi¹⁷ ».

Toutefois, lorsqu'au début de 1825 Sand, jeune mariée, retourne à son couvent pour faire retraite, le souvenir de ses « ravissements » anciens, évoqué par les lieux mêmes, n'a pas pour effet d'en susciter de nouveaux¹⁸. Mais elle a beau devenir étrangère — ou même hostile — à la foi chrétienne, elle garde envers Augustin une dette de reconnaissance. Une lettre que Musset lui envoie le 4 juin 1834 montre que les amants de Venise ont évoqué la scène du *Tolle, lege* où Augustin puise une « révélation » dans un livre ; un passage laisse présumer, en effet, que George a conté à Alfred son ancien « ravissement » du couvent¹⁹ :

« Il n'en faut pas douter, George, il y a des révélations. Saint Augustin est, à mes yeux, l'homme le plus vrai qui ait existé. J'ai nié et je crois, voilà tout le mystère ; la foi en quelque chose, un but, un triangle lumineux placé à la voûte de ce temple que l'on appelle le monde²⁰. Mar-

16. SAND, *Histoire de ma vie*, t. III, p. 187-188.

17. *Ibid.*, p. 284 (Cf. MARC-MARCEL MORET, *Le sentiment religieux chez George Sand*, thèse, Paris, 1936, p. 57).

18. *Ibid.*, p. 449 : « J'entrais dans cette petite église où j'avais senti tant d'ardeurs saintes et de divins ravissements. Je n'y retrouvais que le regret des jours où je croyais avoir la force d'y prononcer des vœux éternels. Je n'avais pas eu cette force et maintenant je sentais que je n'avais pas celle de vivre dans le monde ».

19. Du reste, dans sa lettre à Musset du 24 mai 1834, éd. Calmann Lévy, p. 49-50, Sand rappelait ce qu'étaient ses prières de jeune fille au couvent.

20. Sur le monde considéré comme temple divin, cf. ARISTOTE, *ap. SÉNÈQUE, Naturales quaestiones* VII, 30 : « Egregie Aristoteles ait, nunquam nos urecundiores esse debere quam cum de diis agitur. Si intramus *templa* compositi, si ad sacrificium accessuri vultum submittimus, faciam adducimus, si in omne argumentum modestiae fingimur, quanto hoc magis facere debemus, cum de sideribus, de stellis, de deorum natura disputamus, ne quid temere, ne quid impudenter aut ignorantes affirmemus

cher librement dans le temple et avoir à son côté un être capable de comprendre pourquoi une pensée, un *livre*, un mot, une fleur font que vous vous arrêtez et que vous relevez la tête vers le triangle céleste. Exercer les nobles facultés de l'homme est un grand bien. Voilà pourquoi la poésie est une belle chose. Mais doubler ses facultés, avoir deux ailes pour monter au ciel ; presser le cœur et une intelligence sur son intelligence et sur son cœur, c'est le bonheur suprême. Dieu n'en a pas fait plus pour l'homme ; voilà pourquoi l'amour est plus beau que la poésie²¹ ».

A plusieurs reprises encore Sand parlera d'Augustin, de sa conversion et de ses *Confessions*, avec un certain respect²². Cela ne doit pas étonner, tant les *Confessions* ont eu de retentissement sur les sensibilités romantiques²³. Sand semble même parfois juger celles d'Augustin plus sérieuses que celles de Jean-Jacques²⁴.

aut scientes mentiamur ! » ; CICÉRON, *Somm. Scip.* III, 15, éd. Ronconi, p. 49 : « Nisi enim cum deus is, cuius hoc templum omne quod conspicis, istis te corporis custodiis liberauerit, huc tibi aditus patere non potest. Homines enim sunt hac lege generati, qui tuerentur illum globum, quem in hoc templo medium uidet, quae terra dicitur » ; SÉNÈQUE, *Epist.* XC, 28, éd. Préchac, t. IV, p. 37 (à propos de la philosophie) : « Haec eius initiamenta sunt, per quae non municipale sacrum, sed ingens deorum omnium templum, mundus ipse reseratur, cuius uera simulacra uerisque facies cernendas mentibus protulit ».

21. MUSSET, *Lettre à Sand* (envoyée de Paris à Venise le 4 juin 1834), éd. L. Eyraud, Monaco, 1956, p. 120 = *Œuvres complètes*, t. X, Paris, 1928, p. 46. P. COURCELLE, *Les 'Confessions' de saint Augustin dans la tradition littéraire*, p. 509, n. 5, supposait que ces lignes s'expliquaient par l'influence de Guttinguer converti sur Musset, qui, comme remarque L. EVRARD, *éd. cit.*, p. 10, a lu les '*Confessions*' entre avril et août 1834. Mais, après ce qui vient d'être dit, le plus probable est que Musset se réfère ici non pas seulement, comme croit L. EVRARD, *éd. cit.*, p. 120, n. 2, à la lecture que fit Sand au couvent d'une *Vie d'Augustin*, mais à l'expérience extatique (ou soi-disant telle) de Sand elle-même.

22. SAND, *Mélanges*, Paris, 1847, p. 87 (contre le catholicisme contemporain) : « Cette parole accentuée et magnifique des Augustin et des Bossuet... ne retentit plus » ; p. 149 : « Le temps n'est pas loin où l'opinion ne fera pas plus de procès à saint Rousseau qu'elle ne le fait à saint Augustin. Elle le verra d'autant plus grand qu'il est parti de plus bas et revenu de plus loin ». Cf. encore sa *lettre à Sainte-Beuve* du 24 septembre 1834, éd. O. Södergast, Paris, 1964, p. 66.

23. Cf. P. COURCELLE, *Les 'Confessions' de saint Augustin dans la tradition littéraire*, chap. X, p. 461-511 : « Le jeune Augustin, héros romantique ». C'est une étude de l'influence des « Confessions » sur Chateaubriand, Lamennais, Sainte-Beuve, Guttinguer, Musset, Vigny.

24. SAND, *Histoire de ma vie*, t. I, p. 8 : « Le récit des souffrances et des luttes de la vie de chaque homme est donc l'enseignement de tous ; ce serait le salut de tous si chacun savait juger ce qui l'a fait souffrir et connaître ce qui l'a sauvé. C'est dans cette vue sublime que saint Augustin écrivit ses *Confessions*, qui furent celles de son siècle et le secours efficace de plusieurs générations de chrétiens. Un abîme sépare les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau de celles du Père de l'Église. Le but du philosophe du XVIII^e siècle semble plus personnel, partant moins sérieux et moins utile. Il s'accuse afin d'avoir l'occasion de se disculper, il révèle des fautes ignorées afin d'avoir le droit de repousser des calomnies publiques. Aussi c'est un monument confus d'orgueil et d'humilité qui parfois nous révolte par son affectation, et souvent nous charme et nous pénètre par sa sincérité... Pardonne-moi, Jean-Jacques, de te blâmer en fermant ton admirable livre des *Confessions* ! »

Nous nous sommes efforcés de retrouver le tableau qui fit sur Aurore une impression si profonde et si durable. L'histoire de ce couvent dit « des Dames Anglaises », qui sont en réalité des « Chanoinesses anglaises de saint-Augustin » ou « Dames de Notre-Dame de Sion », a été écrite pour la période qui va de 1634, date où elles quittèrent Douai pour Paris, jusqu'à l'an 1884²⁵. Ces Dames elles-mêmes tinrent, en effet, des annales qui facilitent la tâche de l'historien. Pour l'époque contemporaine, il résulte de l'enquête menée à notre demande, avec obligeance et adresse, par le R.P. Folliet, que ces Augustines se sont transportées de la rue des Fossés-Saint-Victor au 27 (50) boulevard Victor-Hugo, à Neuilly (Maison occupée aujourd'hui par l'Institution Sainte-Marie), puis en 1911-1912 à Ealing en Angleterre ; c'est là que ce tableau se trouve actuellement, dans la salle du chapitre de St-Augustine's Priory, Hillcrest Road. Ce tableau inédit du XVII^e siècle est loin d'être insignifiant. Il convient de l'insérer dans la série de soixante-et-une représentations (vitraux, fresques, miniatures, reliefs, gravures, tapisserie, dessins) relatives à la même scène et qui s'échelonnent du XIV^e au XX^e siècle²⁶. Mais son originalité, même par rapport aux toiles de même époque,²⁷ est manifeste. Il s'agit ici d'une toile de 1,25 m. de large sur 1,01 de haut. L'on voit de face et en gros plan la figure d'Augustin assis, vêtu d'une robe rouge clair et d'un manteau marron. Son visage jeune et coloré est encadré de cheveux et d'une barbe noirs. Les yeux sont levés vers le ciel, les bras écartés, paumes ouvertes, dans une attitude réceptive au rayon « Tolle, lege » qui le frappe. Cette figure lumineuse ressort sur la tache sombre que forment le tronc et le feuillage du figuier. Le rayon céleste porteur du TOLLE LEGE part du coin supérieur gauche, vient éclairer le visage d'Augustin et dessine une ligne oblique qui se prolonge, par son bras gauche, jusqu'au livre ouvert qui occupe l'angle inférieur droit.

La partie la plus finement traitée est la partie gauche, éclairée par le rayon. L'on distingue au premier plan divers feuillages, puis sur une hauteur les architectures classiques d'une ville, et dans le lointain plusieurs cimes de montagnes. Un personnage jeune, vêtu à l'antique et chaussé de sandales, tourne le dos à la scène comme s'il venait de s'écarter d'Augustin. Il est visiblement étranger à la « révélation ». L'artiste aura traduit de cette manière originale le passage des *Confessions* : « Surrexi ab Alypio —

25. F.M. Th. CÉDOZ (abbé), *Un couvent de religieuses anglaises à Paris, de 1634 à 1884*, Paris, 1891 ; Dr FINOT, *De Lazare Baïf à George Sand. Le couvent des religieuses anglaises de la rue des Fossés-saint-Victor*, dans *La Montagne Sainte-Geneviève et ses abords, Société historique et archéologique du V^e arrondissement*, n^o 48, mars 1960, p. 1-10. Ce couvent est l'ancienne maison des Baïf, achetée en 1638 par les Dames anglaises.

26. P. COURCELLE, *Les 'Confessions' de saint Augustin dans la tradition littéraire*, pl. 2-54, en offre cinquante-quatre ; J. et P. COURCELLE, *Nouvelles illustrations des 'Confessions' augustiniennes*, dans *Revue des études augustiniennes*, t. X, 1964, p. 343-364, en présentent sept autres.

27. Ce sont les pl. 25-26 et 30-41 du livre : *Les 'Confessions' de saint Augustin dans la tradition littéraire*.

solitudo mihi ad negotium flendi aptior suggerebatur — et secessi remotius, quam ut posset mihi onerosa esse etiam eius praesentia²⁸ ».

Nous n'avons aucun renseignement sur cette toile. Les deux dossiers que j'ai consultés aux Archives nationales (G⁹ 151, dossier 9 ; S 4616-17) traitent surtout des biens immeubles de ces Dames Anglaises, et l'inventaire qui fut dressé par ordre sous la Révolution mentionne seulement un grand portrait de Louis XIV et « quelques tableaux de nulle valeur ». Toutefois l'on sait que le couvent fut en relations vers 1656-1657 avec le peintre Le Brun²⁹ ; il a donc pu recevoir la visite d'autres peintres aussi ou hériter de leurs toiles. Notre tableau n'est pas signé, mais porte la mention « Peinture originale ». Les critères internes permettent-ils quelque conjecture à son sujet ?

L'attention se porte d'abord sur l'inscription grecque qui figure dans le coin inférieur droit, où un livre gît à côté d'Augustin. Cette inscription n'est pas le verset de l'*Épître aux Romains* (XIII, 13) qu'Augustin découvrit sous l'effet de la voix « Tolle, lege ». L'on croit déchiffrer à la première ligne le mot φύσις, à la quatrième le mot φόρος, qui apparaissent l'un et l'autre dans le Nouveau Testament. Mais les mots de la seconde ligne : ...σομος κωδαζακη n'offrent aucun sens. Le regretté Alphonse Dain, à qui j'ai soumis le problème, supposait soit que l'artiste avait transcrit de façon fantaisiste un verset sans le comprendre, soit qu'il dissimulait derrière une formule énigmatique sa propre personne. De toute façon cette inscription ne nous a malheureusement pas permis de percer le secret de son identité.

L'analyse du style permet, du moins, une conjecture à ce sujet. M. Bernard de Montgolfier, qui a eu la très grande amabilité de nous fournir son avis de spécialiste, croit ce tableau d'origine espagnole. Cette origine explique, nous semble-t-il, le caractère particulier que présente l'iconographie de cette toile. Des artistes comme Le Brun, Philippe de Champaigne et les autres peintres ou graveurs français du XVII^e siècle organisaient une scène où l'on voit, d'ordinaire, Augustin à droite, étendu ou assis au pied du figuier, et sur un vaste arrière-plan Alypius entouré de parterres, d'une maison avec des colonnades, voire d'une fontaine d'eau jaillissante³⁰. D'autre part, le flamand Bolswert et ses imitateurs ont fait du figuier l'élément central du tableau : Augustin assis au pied est vêtu en gentilhomme d'époque Louis XIII, un grand livre ouvert à côté de lui ; outre Alypius et le jardin ou la maison, sont figurés des anges qui, du coin supérieur gauche du tableau, semblent lancer vers Augustin le rayon porteur du « Tolle, lege³¹ ».

28. AUGUSTIN, *Conf.* VIII, 12, 28, 5, éd. Labriolle, p. 199.

29. CÉDOZ, *op. cit.*, p. 43 et suiv.

30. P. COURCELLE, *Les 'Confessions' de saint Augustin dans la tradition littéraire*, pl. 27, fig. 2, et 28, fig. 1 ; J. et P. COURCELLE, *Nouvelles illustrations des 'Confessions' augustiniennes*, dans *Revue des études augustiniennes*, t. X, 1964, pl. IX-XIII.

31. P. COURCELLE, *op. cit.*, pl. 23-26.

Ce rayon céleste, trait commun de toute scène de conversion, ne manque pas sur notre toile et éclaire des montagnes et une ville escarpée. Mais aucun ange ne le lance ou ne l'escorte. Augustin vêtu à l'antique occupe la toile sur toute sa largeur ; il accapare l'attention par le geste immense de ses bras étendus et par ses mains vues en très gros plan ; au contraire, Alypius vu de dos se dirige et se perd vers les lointains. A l'image descriptive des artistes français et flamands ce peintre espagnol a substitué, non sans bonheur, une expression dramatique. Voilà peut-être pourquoi cette toile fit un effet si profond sur la jeune Aurore.

Jeanne et Pierre COURCELLE.